

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SAINT AUBIN D'AUBIGNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21350251100016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FOUGERES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14- -100- (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	45
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	50
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	55

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	58
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	59
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	63
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	64
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	65

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	67
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	68
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	69
B3.1 - Etat des provisions constituées	72
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	74
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	75
B9 - Etat du personnel	76
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	80
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	81
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	82
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	84
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4 085

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	536,25

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	858,71
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	993,05
3	Dépenses d'équipement brut / population	603,54
4	Encours de dette / population (2) (3)	724,18
5	DGF / population	270,50
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,38 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96,58 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	60,78 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	72,92 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13,53 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 3.00 %
- Investissement : 3.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 742 786,73	6 540 672,36	-555 792,53	A1 1 242 093,10
Investissement	1 436 613,25	2 636 628,85	(3) -555 792,53	A2 644 223,07
Fonctionnement	3 306 173,48	3 904 043,51	(4) 0,00	A3 597 870,03

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 435 099,29	III + IV 437 382,85	B1	-997 716,44
Investissement	I 1 435 099,29	III 437 382,85	B2	-997 716,44
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	244 376,66
Investissement	A2 + B2	-353 493,37
Fonctionnement	A3 + B3	597 870,03

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 435 099,29
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
103	Opération d'équipement n° 103	4 512,00
104	Opération d'équipement n° 104	69 483,43
105	Opération d'équipement n° 105	21 475,01
106	Opération d'équipement n° 106	5 257,29
203	Opération d'équipement n° 203	10 064,00
206	Opération d'équipement n° 206	12 245,47
210	Opération d'équipement n° 210	1 312 062,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 437 382,85
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	437 382,85
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 618 080,48	1 971 573,85
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 435 099,29	437 382,85
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 644 223,07
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 053 179,77	3 053 179,77

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 106 592,24	4 106 592,24
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 106 592,24	4 106 592,24

TOTAL DU BUDGET (4)	7 159 772,01	7 159 772,01
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	31 361,00
---	-----	------------------

TOTAL GENERAL	31 361,00
----------------------	------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	70 907,00
---	-----	-----------

TOTAL GENERAL		70 907,00
----------------------	--	------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	83 718,00	10 064,00	91 000,00	91 000,00	101 064,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	179 963,65	78 293,80	89 424,00	89 424,00	167 717,80
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	345 971,03	34 559,71	273 656,48	273 656,48	308 216,19
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 102 196,77	1 312 181,78	704 000,00	704 000,00	2 016 181,78
Total des dépenses d'équipement		2 711 849,45	1 435 099,29	1 158 080,48	1 158 080,48	2 593 179,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	375 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		375 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 086 849,45	1 435 099,29	1 568 080,48	1 568 080,48	3 003 179,77

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	38 900,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	14 648,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		53 548,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	3 140 397,45	1 435 099,29	1 618 080,48	1 618 080,48	3 053 179,77
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 053 179,77
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 084 605,65	437 382,85	253 000,00	253 000,00	690 382,85
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 050 777,68	0,00	100 623,27	100 623,27	100 623,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	18 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 153 983,33	437 382,85	353 623,27	353 623,27	791 006,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	462 550,00	0,00	441 338,31	441 338,31	441 338,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	333 346,65	0,00	597 870,03	597 870,03	597 870,03
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		1 020 896,65	0,00	1 059 208,34	1 059 208,34	1 059 208,34
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 174 879,98	437 382,85	1 412 831,61	1 412 831,61	1 850 214,46

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	355 662,00		323 742,24	323 742,24	323 742,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	151 000,00		235 000,00	235 000,00	235 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	14 648,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		521 310,00		558 742,24	558 742,24	558 742,24

TOTAL	3 696 189,98	437 382,85	1 971 573,85	1 971 573,85	2 408 956,70
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	644 223,07
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 053 179,77
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	508 742,24
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	978 150,00	0,00	1 093 250,00	1 093 250,00	1 093 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 873 250,00	0,00	1 977 800,00	1 977 800,00	1 977 800,00
014	Atténuations de produits	6 300,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	385 992,00	0,00	397 300,00	397 300,00	397 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 243 692,00	0,00	3 474 850,00	3 474 850,00	3 474 850,00
66	Charges financières	55 600,00	0,00	48 500,00	48 500,00	48 500,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 302 792,00	0,00	3 547 850,00	3 547 850,00	3 547 850,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	355 662,00		323 742,24	323 742,24	323 742,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	151 000,00		235 000,00	235 000,00	235 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		506 662,00		558 742,24	558 742,24	558 742,24

TOTAL	3 809 454,00	0,00	4 106 592,24	4 106 592,24	4 106 592,24
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 106 592,24
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	81 637,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	338 300,00	0,00	354 690,00	354 690,00	354 690,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	369 938,00	0,00	374 298,00	374 298,00	374 298,00
731	Fiscalité locale	1 553 600,00	0,00	1 700 550,00	1 700 550,00	1 700 550,00
74	Dotations et participations (3)	1 324 311,00	0,00	1 427 754,24	1 427 754,24	1 427 754,24
75	Autres produits de gestion courante (3)	102 768,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 770 554,00	0,00	4 053 292,24	4 053 292,24	4 053 292,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 770 554,00	0,00	4 056 592,24	4 056 592,24	4 056 592,24

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	38 900,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		38 900,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	3 809 454,00	0,00	4 106 592,24	4 106 592,24	4 106 592,24
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 106 592,24
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	508 742,24	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	410 000,00	0,00	410 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 593 179,77		2 593 179,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 003 179,77	50 000,00	3 053 179,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 053 179,77
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 093 250,00		1 093 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 977 800,00		1 977 800,00
014	Atténuations de produits	6 500,00		6 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	397 300,00	0,00	397 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	48 500,00	0,00	48 500,00
67	Charges spécifiques (9)	22 000,00	0,00	22 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 500,00	235 000,00	237 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		323 742,24	323 742,24
Dépenses de fonctionnement – Total		3 547 850,00	558 742,24	4 106 592,24

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 106 592,24
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	441 338,31	0,00	441 338,31
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	690 382,85	0,00	690 382,85
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 623,27	0,00	100 623,27
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		235 000,00	235 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		323 742,24	323 742,24
024 Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		20 000,00
Recettes d'investissement – Total	1 252 344,43	558 742,24	1 811 086,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	644 223,07
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	597 870,03
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 053 179,77
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	71 000,00		71 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	354 690,00		354 690,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		40 000,00	40 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	374 298,00		374 298,00
731 Fiscalité locale	1 700 550,00		1 700 550,00
74 Dotations et participations (8)	1 427 754,24		1 427 754,24
75 Autres produits de gestion courante (8)	125 000,00	0,00	125 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	3 300,00	10 000,00	13 300,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	4 056 592,24	50 000,00	4 106 592,24

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 106 592,24
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 140 397,45	1 435 099,29	31 361,00	1 618 080,48	1 618 080,48	0,00	1 618 080,48	3 053 179,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 711 849,45	1 435 099,29	0,00	1 158 080,48	1 158 080,48	0,00	1 158 080,48	2 593 179,77
Total des dépenses d'équipement		2 711 849,45	1 435 099,29	0,00	1 158 080,48	1 158 080,48	0,00	1 158 080,48	2 593 179,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	375 000,00	0,00		410 000,00	410 000,00		410 000,00	410 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			31 361,00					
Total des dépenses financières		375 000,00	0,00	31 361,00	410 000,00	410 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 086 849,45	1 435 099,29	31 361,00	1 568 080,48	1 568 080,48	0,00	1 568 080,48	3 003 179,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	38 900,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	14 648,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		53 548,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 053 179,77
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 362 843,33	437 382,85	1 373 703,82	1 373 703,82	1 811 086,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 084 605,65	437 382,85	253 000,00	253 000,00	690 382,85
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 050 777,68	0,00	100 623,27	100 623,27	100 623,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	18 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 153 983,33	437 382,85	353 623,27	353 623,27	791 006,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	462 550,00	0,00	441 338,31	441 338,31	441 338,31
138	Autres subventions invest. non transf.	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		687 550,00	0,00	461 338,31	461 338,31	461 338,31
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 841 533,33	437 382,85	814 961,58	814 961,58	1 252 344,43
021	Virement de la section de fonctionnement	355 662,00		323 742,24	323 742,24	323 742,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	151 000,00		235 000,00	235 000,00	235 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	14 648,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		521 310,00		558 742,24	558 742,24	558 742,24

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	644 223,07
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	597 870,03
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 053 179,77
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 140 397,45	1 435 099,29	31 361,00	1 618 080,48	1 618 080,48	0,00	1 618 080,48	3 053 179,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 711 849,45	1 435 099,29	0,00	1 158 080,48	1 158 080,48	0,00	1 158 080,48
	Total des dépenses d'équipement	2 711 849,45	1 435 099,29	0,00	1 158 080,48	1 158 080,48	0,00	2 593 179,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	375 000,00	0,00		410 000,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
1641	Emprunts en euros	375 000,00	0,00		410 000,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
16876	Dettes - Autres etabl. publics locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			31 361,00				

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		375 000,00	0,00	31 361,00	410 000,00	410 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 086 849,45	1 435 099,29	31 361,00	1 568 080,48	1 568 080,48	0,00	1 568 080,48	3 003 179,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	38 900,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	400,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	400,00			8 700,00	8 700,00		8 700,00	8 700,00
13938	Autres fonds équip. transférables	0,00			1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
	Charges transférées (7)	38 500,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	38 500,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	14 648,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	10 184,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 464,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		53 548,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	DOCUMENTS D'URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		49 147,08	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
102	CIMETIERE		33 189,00	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00
103	ESPACES DE LOISIRS EXTERIEURS		981 175,82	4 512,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
104	AMENAGEMENT VOIRIE RESEAUX ET ESPACES VERTS		1 508 373,93	69 483,43	185 924,00	185 924,00	0,00	185 924,00
105	PATRIMOINE BATI		978 843,31	21 475,01	99 200,00	99 200,00	0,00	99 200,00
106	MOBILIER ET EQUIPEMENTS DES BATIMENTS		251 443,39	5 257,29	21 351,48	21 351,48	0,00	21 351,48
107	INFORMATIQUE COMMUNICATION ET NTIC		371 029,63	0,00	21 505,00	21 505,00	0,00	21 505,00
108	MATERIEL DES SERVICES TECHNIQUES ET MATERIEL ROULANT		292 810,98	0,00	5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00
203	AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG		71 159,94	10 064,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00
206	EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE		1 757 565,10	12 245,47	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
208	REHABILITATION DE L'EGLISE		326 104,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
209	CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORTS		3 753 663,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
210	EXTENSION ECOLE ELEMENTAIRE		375 680,97	1 312 062,09	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
211	EXTENSION BIBLIOTHEQUE		0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00
212	EQUIPEMENTS SPORTIFS		0,00	0,00	540 000,00	540 000,00	0,00	540 000,00
TOTAL			10 750 186,44	1 435 099,29	1 158 080,48	1 158 080,48	0,00	1 158 080,48

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : DOCUMENTS D'URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		49 147,08	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	6 000,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	6 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 467,08	0,00	5 000,00	5 000,00
2111	Terrains nus	366,96	0,00	5 000,00	5 000,00
2112	Terrains de voirie	33 857,93	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 043,08	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	660,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	125,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	2 414,11	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 680,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 680,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		33 189,00	a	73 000,00	b
			0,00		73 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 464,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 464,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 725,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	3 170,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	25 555,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-73 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : ESPACES DE LOISIRS EXTERIEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		981 175,82	a 4 512,00	25 000,00	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	85 824,22	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	85 824,22	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 086,44	4 044,00	25 000,00	25 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	29 309,85	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 808,00	4 044,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 306,93	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	42 500,31	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 161,35	0,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	798 265,16	468,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	798 265,16	468,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		10 000,00	c 0,00	253 000,00	d 253 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 000,00	0,00	253 000,00	253 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	253 000,00	253 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	223 488,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : AMENAGEMENT VOIRIE RESEAUX ET ESPACES VERTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 508 373,93	a 69 483,43	185 924,00	b 185 924,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 826,50	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 826,50	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	86 206,64	65 700,02	89 424,00	89 424,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	86 206,64	65 700,02	89 424,00	89 424,00
21	Immobilisations corporelles	468 291,88	3 783,41	96 500,00	96 500,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	36 838,27	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	765,05	1 071,95	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 988,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	346 909,81	0,00	59 500,00	59 500,00
2152	Installations de voirie	65 959,54	0,00	32 000,00	32 000,00
21534	Réseaux d'électrification	1 878,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 052,00	2 711,46	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 418,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	736,61	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 746,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	947 048,91	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	101 853,74	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	18 558,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	826 637,17	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		197 779,56	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	179 221,56	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	69 530,25	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	10 936,67	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	77 160,76	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	5 350,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	16 243,88	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	18 558,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	18 558,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-255 407,43
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : PATRIMOINE BATI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		978 843,31	a 21 475,01	99 200,00	b 99 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 840,20	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 840,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	496 046,41	21 475,01	99 200,00	99 200,00
2112	Terrains de voirie	4 922,40	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	30 941,74	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	12 692,80	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	128 468,59	5 988,00	27 200,00	27 200,00
21318	Autres bâtiments publics	191 317,17	15 487,01	72 000,00	72 000,00
21321	Immeubles de rapport	13 414,04	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	98 377,09	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 016,97	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	710,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	432,72	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 752,49	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	471 956,70	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	471 956,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		208 421,10	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	208 421,10	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	144 250,78	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	60 376,49	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 793,83	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-120 675,01
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : MOBILIER ET EQUIPEMENTS DES BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		251 443,39	a 5 257,29	21 351,48	b 21 351,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	251 443,39	5 257,29	21 351,48	21 351,48
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	416,35	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 941,21	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	659,90	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	4 589,20	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	137 606,08	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	105 230,65	5 257,29	18 351,48	18 351,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	4 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-26 608,77
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : INFORMATIQUE COMMUNICATION ET NTIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		371 029,63	a	21 505,00	b
			0,00		21 505,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 255,74	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	75 255,74	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	270 825,05	0,00	21 505,00	21 505,00
21311	Bâtiments administratifs	4 971,35	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 568,20	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 151,06	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	8 820,00	8 820,00
21838	Autre matériel informatique	224 308,24	0,00	10 635,00	10 635,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	506,64	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	37 319,56	0,00	2 050,00	2 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	24 948,84	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	24 948,84	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		49 422,53	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	49 422,53	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	17 798,79	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 000,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	17 073,74	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 550,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-21 505,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : MATERIEL DES SERVICES TECHNIQUES ET MATERIEL ROULANT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		292 810,98	a 0,00	5 100,00	b 5 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	292 810,98	0,00	5 100,00	5 100,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	102 930,84	0,00	5 100,00	5 100,00
21828	Autres matériels de transport	116 337,78	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	73 542,36	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		45 551,97	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	45 551,97	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	28 226,97	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	17 325,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 100,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 203
LIBELLE : AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		71 159,94	a 10 064,00	65 000,00	b 65 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	49 843,26	10 064,00	65 000,00	65 000,00
2031	Frais d'études	49 843,26	10 064,00	65 000,00	65 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	21 316,68	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	21 316,68	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-75 064,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 206
LIBELLE : EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 757 565,10	a 12 245,47	1 000,00	b 1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	119 612,25	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	119 612,25	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	10 992,85	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	10 992,85	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 190,71	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	26 984,64	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 736,40	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	13 493,46	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 888,68	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	87,53	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 541 769,29	12 245,47	1 000,00	1 000,00
2313	Constructions	1 536 901,29	12 245,47	1 000,00	1 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 868,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		287 160,15	c 111 839,85	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	287 160,15	111 839,85	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	182 160,15	69 839,85	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	105 000,00	42 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	98 594,38
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 208
LIBELLE : REHABILITATION DE L'EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		326 104,12	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 750,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 750,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 282,76	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	33 724,32	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	996,84	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 561,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	278 071,36	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	278 071,36	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 209
LIBELLE : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 753 663,17	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	2 875,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 875,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 395,71	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 216,80	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	4 420,51	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 758,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 735 392,46	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 729 372,66	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	6 019,80	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 119 326,78	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 110 823,62	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	242 756,62	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	669 015,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	771 900,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	411 152,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	16 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	8 503,16	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 483,36	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	6 019,80	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 210
LIBELLE : EXTENSION ECOLE ELEMENTAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		375 680,97	a 1 312 062,09	90 000,00	b 90 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 316,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 316,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	12 593,78	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	12 593,78	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 340,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 340,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	368 024,97	1 299 468,31	90 000,00	90 000,00
2313	Constructions	361 561,75	1 299 468,31	90 000,00	90 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	6 463,22	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 325 543,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	325 543,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	115 543,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	210 000,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 076 519,09
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 211
LIBELLE : EXTENSION BIBLIOTHEQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	26 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-26 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 212
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			0,00	540 000,00	540 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	540 000,00	540 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	540 000,00	540 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-540 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 362 843,33	437 382,85	1 373 703,82	1 373 703,82	1 811 086,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 084 605,65	437 382,85	253 000,00	253 000,00	690 382,85
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	17 810,80	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	279 839,85	69 839,85	0,00	0,00	69 839,85
1322	Subv. non transf. Régions	133 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	411 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	115 543,00	0,00	0,00	115 543,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	253 000,00	253 000,00	253 000,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	42 000,00	252 000,00	0,00	0,00	252 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 050 777,68	0,00	100 623,27	100 623,27	100 623,27
1641	Emprunts en euros	1 050 777,68	0,00	100 623,27	100 623,27	100 623,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	18 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	18 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 153 983,33	437 382,85	353 623,27	353 623,27	791 006,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	462 550,00	0,00	441 338,31	441 338,31	441 338,31
10222	FCTVA	422 550,00	0,00	371 338,31	371 338,31	371 338,31
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		687 550,00	0,00	461 338,31	461 338,31	461 338,31

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 841 533,33	437 382,85	814 961,58	814 961,58	1 252 344,43
021	Virement de la section de fonctionnement	355 662,00		323 742,24	323 742,24	323 742,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	151 000,00		235 000,00	235 000,00	235 000,00
28031	Frais d'études	0,00		579,00	579,00	579,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	12 185,05		18 684,91	18 684,91	18 684,91
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 704,17		14 196,80	14 196,80	14 196,80
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	399,85		409,87	409,87	409,87
28128	Autres aménagements de terrains	4 032,26		45 317,70	45 317,70	45 317,70
281312	Bâtiments scolaires	74,39		74,39	74,39	74,39
281321	Immeubles de rapport	808,00		808,00	808,00	808,00
281351	Bâtiments publics	8 123,00		11 396,06	11 396,06	11 396,06
28152	Installations de voirie	6 278,59		9 105,33	9 105,33	9 105,33
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 263,20		1 687,00	1 687,00	1 687,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	284,00		282,40	282,40	282,40
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 396,17		9 921,99	9 921,99	9 921,99
28181	Installations générales, aménagt divers	99,68		99,68	99,68	99,68
281828	Autres matériels de transport	9 925,57		12 716,14	12 716,14	12 716,14
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		1 290,23	1 290,23	1 290,23
281838	Autre matériel informatique	27 671,77		51 822,23	51 822,23	51 822,23
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 629,23		13 579,90	13 579,90	13 579,90
28188	Autres immo. corporelles	40 125,07		43 028,37	43 028,37	43 028,37
041	Opérations patrimoniales (9)	14 648,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 780,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 868,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		521 310,00		558 742,24	558 742,24	558 742,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 809 454,00	0,00	70 907,00	4 106 592,24	4 106 592,24	0,00	4 106 592,24	4 106 592,24
011	Charges à caractère général (3)	978 150,00	0,00	0,00	1 093 250,00	1 093 250,00	0,00	1 093 250,00	1 093 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 873 250,00	0,00		1 977 800,00	1 977 800,00		1 977 800,00	1 977 800,00
014	Atténuations de produits	6 300,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	385 992,00	0,00	0,00	397 300,00	397 300,00	0,00	397 300,00	397 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 243 692,00	0,00	0,00	3 474 850,00	3 474 850,00	0,00	3 474 850,00	3 474 850,00
66	Charges financières	55 600,00	0,00		48 500,00	48 500,00		48 500,00	48 500,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 500,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			70 907,00					
Total des dépenses financières		59 100,00	0,00	70 907,00	73 000,00	73 000,00		73 000,00	73 000,00
Total des dépenses réelles		3 302 792,00	0,00	70 907,00	3 547 850,00	3 547 850,00	0,00	3 547 850,00	3 547 850,00
023	Virement à la section d'investissement	355 662,00			323 742,24	323 742,24		323 742,24	323 742,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	151 000,00			235 000,00	235 000,00		235 000,00	235 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		506 662,00			558 742,24	558 742,24		558 742,24	558 742,24

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 106 592,24
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 809 454,00	0,00	4 106 592,24	4 106 592,24	4 106 592,24
013	Atténuations de charges (2)	81 637,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	338 300,00	0,00	354 690,00	354 690,00	354 690,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	369 938,00	0,00	374 298,00	374 298,00	374 298,00
731	Fiscalité locale	1 553 600,00	0,00	1 700 550,00	1 700 550,00	1 700 550,00
74	Dotations et participations (2)	1 324 311,00	0,00	1 427 754,24	1 427 754,24	1 427 754,24
75	Autres produits de gestion courante (2)	102 768,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 770 554,00	0,00	4 053 292,24	4 053 292,24	4 053 292,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
Total des recettes réelles		3 770 554,00	0,00	4 056 592,24	4 056 592,24	4 056 592,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	38 900,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		38 900,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 106 592,24
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 809 454,00	0,00	70 907,00	4 106 592,24	4 106 592,24	0,00	4 106 592,24	4 106 592,24
011	Charges à caractère général (4)	978 150,00	0,00	0,00	1 093 250,00	1 093 250,00	0,00	1 093 250,00	1 093 250,00
6042	Achats de prestations de services	19 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60611	Eau et assainissement	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60612	Energie - Electricité	153 000,00	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
60621	Combustibles	39 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60622	Carburants	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60623	Alimentation	69 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	60 000,00	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
60631	Fournitures d'entretien	26 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	7 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	14 000,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	16 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	8 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6132	Locations immobilières	500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
61358	Autres	26 000,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
61521	Entretien terrains	36 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	61 000,00	0,00	0,00	71 900,00	71 900,00	0,00	71 900,00	71 900,00
615232	Entretien, réparations réseaux	13 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	94 000,00	0,00	0,00	94 100,00	94 100,00	0,00	94 100,00	94 100,00
6161	Multirisques	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	24 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6234	Réceptions	14 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6247	Transports collectifs	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	21 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
6282	Frais de gardiennage	550,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	62 000,00	0,00		43 400,00	43 400,00	0,00	43 400,00	43 400,00
6288	Autres services extérieurs	17 800,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	0,00		14 700,00	14 700,00	0,00	14 700,00	14 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 873 250,00	0,00		1 977 800,00	1 977 800,00		1 977 800,00	1 977 800,00
6218	Autre personnel extérieur	48 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 500,00	0,00		24 500,00	24 500,00		24 500,00	24 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	0,00		3 600,00	3 600,00		3 600,00	3 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	770 000,00	0,00		769 000,00	769 000,00		769 000,00	769 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	166 000,00	0,00		147 000,00	147 000,00		147 000,00	147 000,00
64131	Rémunérations	280 000,00	0,00		315 000,00	315 000,00		315 000,00	315 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	23 500,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64141	Pers. rémunéré vacation - rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	195 000,00	0,00		217 000,00	217 000,00		217 000,00	217 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	247 000,00	0,00		261 000,00	261 000,00		261 000,00	261 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 250,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6488	Autres	37 500,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
014	Atténuations de produits	6 300,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	385 992,00	0,00	0,00	397 300,00	397 300,00	0,00	397 300,00	397 300,00
65311	Indemnités de fonction	86 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 100,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	180 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	15 892,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 243 692,00	0,00	0,00	3 474 850,00	3 474 850,00	0,00	3 474 850,00	3 474 850,00
66	Charges financières	55 600,00	0,00		48 500,00	48 500,00		48 500,00	48 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 600,00	0,00		-3 500,00	-3 500,00		-3 500,00	-3 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 500,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 500,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			70 907,00					
Total des charges financières et spécifiques		59 100,00	0,00	70 907,00	73 000,00	73 000,00		73 000,00	73 000,00
Total des dépenses réelles		3 302 792,00	0,00	70 907,00	3 547 850,00	3 547 850,00	0,00	3 547 850,00	3 547 850,00
023	Virement à la section d'investissement	355 662,00			323 742,24	323 742,24		323 742,24	323 742,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	151 000,00			235 000,00	235 000,00		235 000,00	235 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	151 000,00			235 000,00	235 000,00		235 000,00	235 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		506 662,00			558 742,24	558 742,24		558 742,24	558 742,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 809 454,00	0,00	4 106 592,24	4 106 592,24	4 106 592,24
013	Atténuations de charges (3)	81 637,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	76 637,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	338 300,00	0,00	354 690,00	354 690,00	354 690,00
7022	Coupes de bois	7 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Red. occupation dom. public	8 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	70 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
7066	Redevances services à caractère social	46 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	179 000,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
70688	Autres prestations de services	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	23 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	840,00	840,00	840,00
70878	Remb. frais par des tiers	400,00	0,00	900,00	900,00	900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	369 938,00	0,00	374 298,00	374 298,00	374 298,00
73211	Attribution de compensation	25 160,00	0,00	25 160,00	25 160,00	25 160,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	70 000,00	0,00	74 360,00	74 360,00	74 360,00
73221	FNGIR	13 778,00	0,00	13 778,00	13 778,00	13 778,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 553 600,00	0,00	1 700 550,00	1 700 550,00	1 700 550,00
73111	Impôts directs locaux	1 553 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	300,00	0,00	250,00	250,00	250,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 324 311,00	0,00	1 427 754,24	1 427 754,24	1 427 754,24

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74111	Dotation forfaitaire des communes	418 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
741121	DSR des communes	500 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
741127	DNP des communes	136 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
744	FCTVA	11 831,00	0,00	9 732,24	9 732,24	9 732,24
74611	DGD des communes et EPCI	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	3 400,00	0,00	30 300,00	30 300,00	30 300,00
7473	Participation départements	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	26 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
74748	Participation autres communes	4 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74788	Autres	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	60 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	7 222,00	7 222,00	7 222,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74888	Autres	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	102 768,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
752	Revenus des immeubles	98 000,00	0,00	104 000,00	104 000,00	104 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	3 918,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75888	Autres	850,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 770 554,00	0,00	4 053 292,24	4 053 292,24	4 053 292,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 770 554,00	0,00	4 056 592,24	4 056 592,24	4 056 592,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	38 900,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	38 500,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	400,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		38 900,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 401 791,89									
1641 Emprunts en euros (total)					6 401 791,89									
200228515001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/06/2004		01/04/2005	500 000,00	F		2,180	4,930		T	X Echéance constante		A-1
26027409437	SA CRCAM	18/11/2008		25/02/2016	400 000,00	F		5,000	4,807		A	X Echéance constante		A-1
2801360703704	SA ARKEA BANQUE COLLECTIVITES	26/04/2011		30/06/2011	250 000,00	R	EURIBOR	1,356	1,048		T	C		A-1
31DD05470244	SA Crédit Mutuel	10/07/2015		30/01/2017	284 025,62	F		1,470	1,502		A	X Echéance constante		A-1
32MON506367EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/07/2015		01/09/2016	129 119,00	F		1,830	1,830		A	X Echéance constante		A-1
5070002892969	SA CRCAM	24/09/2005		10/06/2006	696 707,63	R	EURIBOR	4,160	2,228		T	X Echéance constante		A-1
709039189	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/11/1993		31/01/2002	891 939,64	F		5,000	5,000		A	X Echéance progressive		A-1
DD17530228	SA Crédit Mutuel	27/04/2021		30/07/2021	2 200 000,00	F		0,600	0,600		T	X Echéance constante		A-1
DD19870570	SA Crédit Mutuel	06/07/2022		30/11/2022	1 050 000,00	F		1,740	1,754		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 401 791,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 661 086,26					404 351,26	48 527,84	0,00	10 943,80
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 661 086,26					404 351,26	48 527,84	0,00	10 943,80
200228515001		0,00	A-1	81 442,43	2,00	F		4,930	35 090,81	3 372,99	0,00	571,28
26027409437		0,00	A-1	148 231,68	5,08	F		4,807	22 899,00	4 491,42	0,00	3 227,94
2801360703704		0,00	A-1	54 166,98	3,17	R	EURIBOR	1,048	16 666,64	1 450,72	0,00	2,63
31DD05470244		0,00	A-1	74 144,52	1,00	F		1,502	36 801,80	1 089,92	0,00	504,72
32MON506367EUR		0,00	A-1	41 222,61	2,67	F		1,830	13 492,44	754,37	0,00	169,15
5070002892969		0,00	A-1	56 897,49	1,17	R	EURIBOR	2,228	45 254,92	1 415,87	0,00	28,25
709039189		0,00	A-1	127 585,52	1,00	F		5,000	62 236,84	6 379,28	0,00	3 004,23
DD17530228		0,00	A-1	2 043 994,46	18,25	F		0,600	104 785,86	12 028,50	0,00	1 971,53
DD19870570		0,00	A-1	1 033 400,57	13,58	F		1,754	67 122,95	17 544,77	0,00	1 464,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 661 086,26					404 351,26	48 527,84	0,00	10 943,80

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 661 086,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		10-10-2022
	Catégories de biens amortis		
L	2138 Autres constructions	15	16/01/2017
L	21571 Matériel roulant - Voirie	7	16/01/2017
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	16/01/2017
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	10/10/2022
L	2031 Frais d'études	2	10/10/2022
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	10/10/2022
L	2033 Frais d'insertion	2	10/10/2022
L	2041 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	2041 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	10/10/2022
L	2041 CCAS - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	2041 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	10/10/2022
L	2041 CDE - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	2041 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	10/10/2022
L	2041 SPA - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	2041 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	10/10/2022
L	2041 SPIC - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	2041 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	10/10/2022
L	204111 Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	204112 Subv. Etat - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	204113 Subv. Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	10/10/2022
L	204114 Subv. Etat - Voirie	40	10/10/2022
L	204115 Subv. Etat - Monuments historiques	40	10/10/2022
L	204121 Subv. régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	204122 Subv. régions - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	204123 Subv. régions-Projets infrastructures d'intérêt national	40	10/10/2022
L	204131 Subv.départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	204132 Subv.départements - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	204133 Subv.département-Projets infrastructures intérêt national	40	10/10/2022
L	2041411 Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041413 Subv. com. GFP - Projets infrastructures d'intérêt natio	40	10/10/2022
L	2041481 Subv. autres communes-Biens mobiliers, matériel, études	5	10/10/2022
L	2041482 Subv. autres communes - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041483 Subv.autres com.-Projets infrastructure intérêt national	40	10/10/2022
L	2041511 Subv. GFP rattach. - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	2041512 Subv. GFP rattach. - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041513 Subv.GFP rattach.-Projet infrastructure intérêt national	40	10/10/2022
L	2041581 Subv. autres groupem.-Biens mobiliers, matériel, études	5	10/10/2022
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	2041583 Subv.autres group.-Projets infrastruct. intérêt national	40	10/10/2022
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	5	10/10/2022
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	10/10/2022
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	10/10/2022
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	10/10/2022
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	5	10/10/2022
L	204181 Subv.org.publics divers-Biens mobiliers, matériel, études	5	10/10/2022
L	204182 Subv. org. publics divers - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	204183 Subv.org.publics divers-Projet infrastr. intérêt national	40	10/10/2022
L	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et étu	5	10/10/2022
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	20423 Subv.pers.droit privé-Projets infrastr. intérêt national	40	10/10/2022
L	20431 Subv. éts scol. - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	20432 Subv. éts scol. - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	20433 Subv. éts scol. - Projets d'infrastructure d'intérêt natio	40	10/10/2022
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	10/10/2022
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	40	10/10/2022
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/10/2022
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	10/10/2022
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	40	10/10/2022
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	10/10/2022
L	2051 Concessions et droits similaires	2	10/10/2022
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	10/10/2022
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	10/10/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	10/10/2022
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	10/10/2022
L	21316 Constructions - Équipements du cimetière	10	10/10/2022
L	2132 Immeubles de rapport	15	10/10/2022
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	10/10/2022
L	2152 Installations de voirie	5	10/10/2022
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	5	10/10/2022
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	5	10/10/2022
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	10/10/2022
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	10/10/2022
L	2182 Matériel de transport	7	10/10/2022
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	10/10/2022
L	2184 Mobilier	10	10/10/2022
L	2185 Matériel de téléphonie	3	10/10/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	10/10/2022
L	215731 Matériel roulant - Voirie	7	10/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		2 494,47	2 494,47	0,00	2 494,47
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		2 494,47	2 494,47	0,00	2 494,47
Provision pour risque de créances mises en non valeurs	0,00	31/12/2021	2 494,47	2 494,47	0,00	2 494,47
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		2 494,47	2 494,47	0,00	2 494,47
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		2 494,47	2 494,47	0,00	2 494,47

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	158 135,31
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	452 879,10
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	611 014,41
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 056 592,24
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	15,06

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,77	5,77	5,77	0,00	5,77
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,77	1,77	1,77	0,00	1,77
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,90	15,90	15,90	0,00	15,90
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3,00	0,90	3,90	3,90	0,00	3,90
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,83	2,83	1,80	0,83	2,63
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,83	1,83	1,00	0,83	1,83
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		12,00	0,86	12,86	11,66	1,00	12,66
Adjoint d'animation	C	5,00	0,00	5,00	3,80	1,00	4,80
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1,00	0,86	1,86	1,86	0,00	1,86

SAINT AUBIN D'AUBIGNE - BUDGET COMMUNAL M14- -100- - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		36,00	3,86	39,86	37,63	1,83	39,46

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	385	0,00	A	A
Adjoint technique	C	TECH	371	0,00	A	CDD
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	385	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		420 000,00	I 420 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		410 000,00	410 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	410 000,00	410 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	420 000,00	1 435 099,29	0,00	1 855 099,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 020 080,55	III 1 020 080,55
Ressources propres externes de l'année (a)		441 338,31	441 338,31
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	371 338,31	371 338,31
10226	Taxe d'aménagement (3)	70 000,00	70 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		578 742,24	578 742,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	579,00	579,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	18 684,91	18 684,91
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 196,80	14 196,80
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	409,87	409,87
28128	Autres aménagements de terrains	45 317,70	45 317,70
281312	Bâtiments scolaires	74,39	74,39
281321	Immeubles de rapport	808,00	808,00
281351	Bâtiments publics	11 396,06	11 396,06
28152	Installations de voirie	9 105,33	9 105,33
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 687,00	1 687,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	282,40	282,40
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 921,99	9 921,99
28181	Installations générales, aménagt divers	99,68	99,68
281828	Autres matériels de transport	12 716,14	12 716,14
281831	Matériel informatique scolaire	1 290,23	1 290,23
281838	Autre matériel informatique	51 822,23	51 822,23
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 579,90	13 579,90
28188	Autres immo. corporelles	43 028,37	43 028,37
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	20 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	323 742,24	323 742,24

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	1 020 080,55	437 382,85	644 223,07	597 870,03	2 699 556,50
---	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 855 099,29
Ressources propres disponibles	IV	2 699 556,50
Solde	V = IV – II (8)	844 457,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		3 279 000,00	7,62	44,40	0,00	1 455 876,00
TFPNB		139 300,00	7,28	42,00	0,00	58 506,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 550 845,00	7,59		1 535 589,00	7,60

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 27/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 27/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BERJOT Jean-Paul	
BLOT Anne-Sophie	
BOSSARD Camille	
BRETEL-RENAULT Danielle	
BROSSE Valérie	
BRUEZIERE Marie-Annick	
COUMAILLEAU Pascal	
DUMILIEU Christian	
DUMONT Virginie	
DUVAL Anne-Laure	
FRALEUX Serge	
GENDRON Claude	
HAMON Carole	
HERBEL-DUQUAI Marie-Christine	
LEMONNIER Éric	
LUBARSKI Liliane	
MASSON Josette	
MAUDET-CARRION Pascal	
METIER Sandrine	
PAGES Jean-Robert	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PERAN Emmanuel	
PERRIGAULT Gerard	
PINEL Manuela	
RAVAILLER Michel	
RICHARD Jacques	
VASNIER Alain	
VITRE Pascale	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2023, et de la publication le 27/03/2023

A Saint-Aubin-d'Aubigné, le 27/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.